

# **La mobilisation des acteurs et la mise en œuvre du développement durable**

Jean-Philippe Waaub

Membre du GEIGER

Département de géographie, UQAM

Colloque sur le développement social et durable

Hiver 2009

# Plan de la présentation

## 1. Leadership et principes pour la mobilisation

1. Processus de planification

2. Engagement et leadership

3. Subsidiarité

4. Participation

5. Décision intégrée

## 2. Gouvernance et participation

1. Gouvernance locale

2. Participation et délibération

3. Participation sociétale représentative

## 3. Composantes du passage à l'action

Collaboration: Christiane Arsenault

(M.Sc. Environnement, GEIGER, UQAM)



# 1.2 Engagement et Leadership

- Qui initie: société civile, élus?
- Les instances décisionnelles doivent participer à identifier les objectifs stratégiques de la démarche ainsi que les ressources nécessaires afin de les atteindre.
- Adopter une politique de DD
- Désigner une personne responsable de la démarche

## 1.3 Subsidiarité

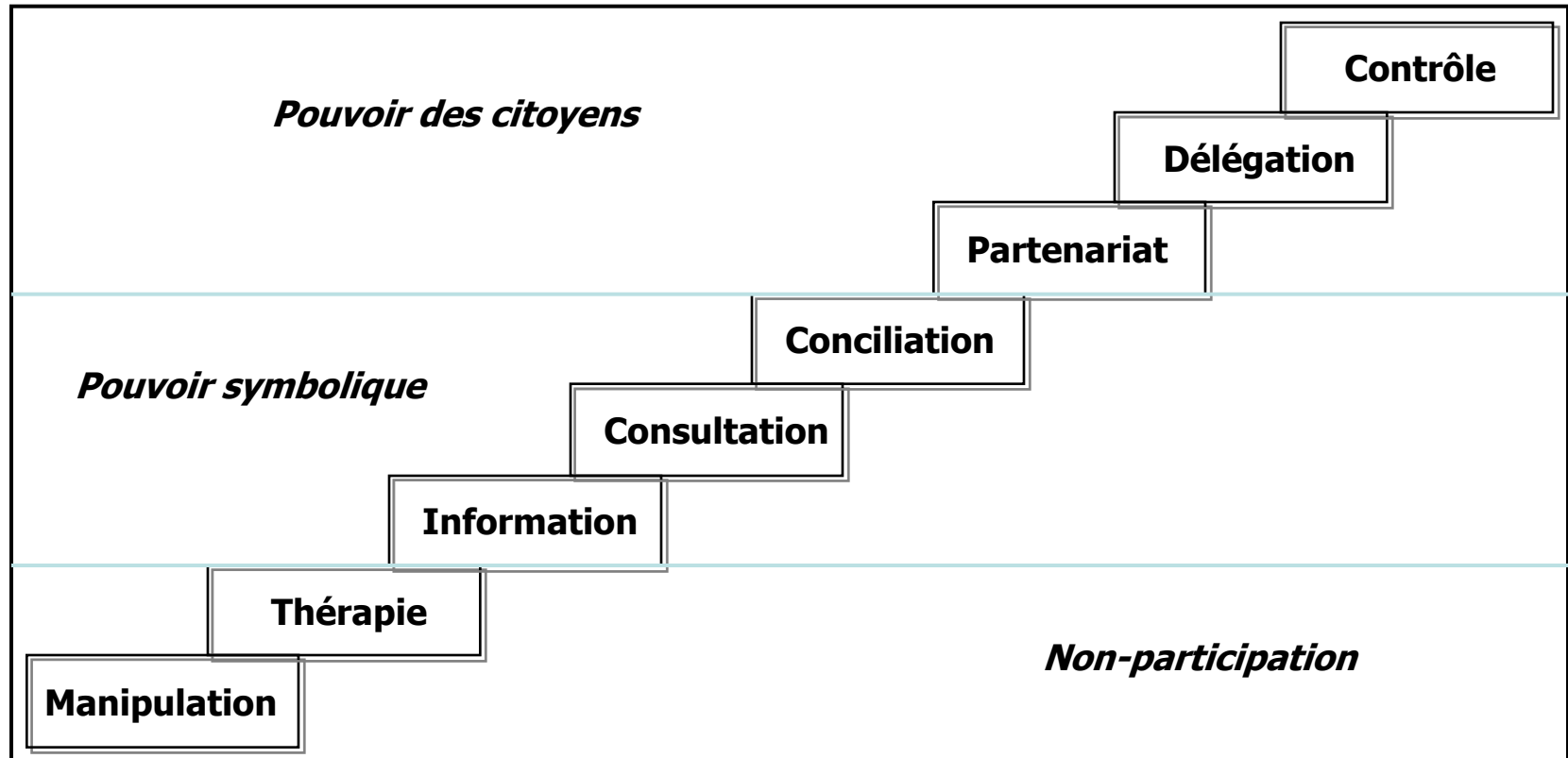
- Prendre les décisions et gérer au plus bas niveau possible lorsque plusieurs niveaux sont en présence.
- Analyser au niveau approprié

## 1.4 Participation

- Le principe de participation implique l'association des publics à un processus en tant que partie prenante.
- Il demande l'accessibilité à l'information et une présence accrue de ces publics aux différents processus de prise de décision.
- Permet de sensibiliser les publics, de leur donner la possibilité de s'exprimer, de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement.

# 1.4 Participation

## Les huit niveaux de la participation des citoyens selon Arnstein (1969)



# 1.5 Décision intégrée

- La mise en oeuvre du développement durable demande que les processus de prise de décision soient intégrés.
- Cela implique que l'on reconnaisse les relations entre les objectifs et que l'on adopte une approche de concertation intersectorielle

# 2. Gouvernance et participation

## 2.1 Gouvernance locale

- « 1) elle fait intervenir un ensemble d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement ;
- 2) les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique ;
- 3) elle traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective ;
- 4) elle fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes ;
- 5) elle part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'État. »

(Stoker, 98)

# 2. Gouvernance et participation

## 2.1 Gouvernance locale

- logique de projet ancrée sur le territoire,
- co-responsabilité,
- combinaison de rationalités procédurales et communicationnelles,
- ne précise ni la nature, ni la fonction des acteurs,
- place essentielle au politique, tout en tenant compte des apports scientifiques,
- orientée vers le développement durable.

(adapté de Cavallier, 98)

## 2.2 Participation et délibération

- Le virage délibératif récent pour éviter deux écueils:
  - Information et consultation: public passif ou réactif
  - Scène d'affrontement: la défense des intérêts
- La délibération, une forme de participation différente:
  - Accent mis sur le débat, la discussion, la confrontation des points de vue pour faire émerger un consensus
  - fait appel à une participation plus active des citoyens: s'informer, s'impliquer, écouter, exposer, formuler, argumenter, justifier
  - Cherche la diversité des points de vue argumentés
  - Mais deux contraintes:
    - Le temps
    - Le nombre de participants

## 2.3 Participation sociétale représentative

- C'est une participation :
  - par **représentation** des différents enjeux et acteurs de la société
  - dans une démarche **constructive et formalisée**
  - à une **prise de décision** publiquement responsable et à l'**apprentissage** collectif et progressif.

## **2.3 Participation sociétale représentative**

### **Catégorisation des acteurs**

#### **Trois critères fondamentaux :**

- Les intérêts et enjeux défendus
- Le pouvoir
- La responsabilité envers les individus, le milieu et le futur

#### **Quatre catégories d'acteurs :**

- Les gouvernements
- Le secteur économique
- Les experts
- Les mouvements associatifs

# 3. Composantes du passage à l'action

